dsc.asso.fr

CANDIDATURE AU COMITE DIRECTEUR

Assemblée générale ordinaire du Dauphin Subaquatique Club

2 juillet 2019

NOM PRENOM
PROFESSION
DATE ET LIEU DE NAISSANCE
ADRESSE
TELEPHONE
EMAIL

NUMERO DE LICENCE FFESSM 2019-2020

Je soussigné(e) être majeur(e) et jouir de tous mes droits civils.

Fait à le

SIGNATURE

Pour être éligible aux fonctions de membre du comité directeur, il faut être membre de l'association depuis plus de six mois et être à jour de ses cotisations, être âgé de DIX HUIT ans au moins le jour de l'élection et avoir fait acte de candidature auprès du comité directeur en remettant ou en adressant ce bulletin par courrier ou par mail à l'un des membres du comité en exercice ou à l'adresse info@dsc.asso.fr, avant le

25 juin 2019 midi

Le membre du comité directeur est élu par bulletin secret à la majorité simple des voix exprimées des membres présents ou représentés à l'assemblée générale ordinaire pour un mandat expirant à la date de l'assemblée générale ordinaire de 2019.

D.S.C. Dauphin Subaquatique Club. 6, rue Mansart 75009 PARIS
FFESSM : 07 75 0367 - Jeunesse et Sport : 755831 - SIRET 492 666 045 00017